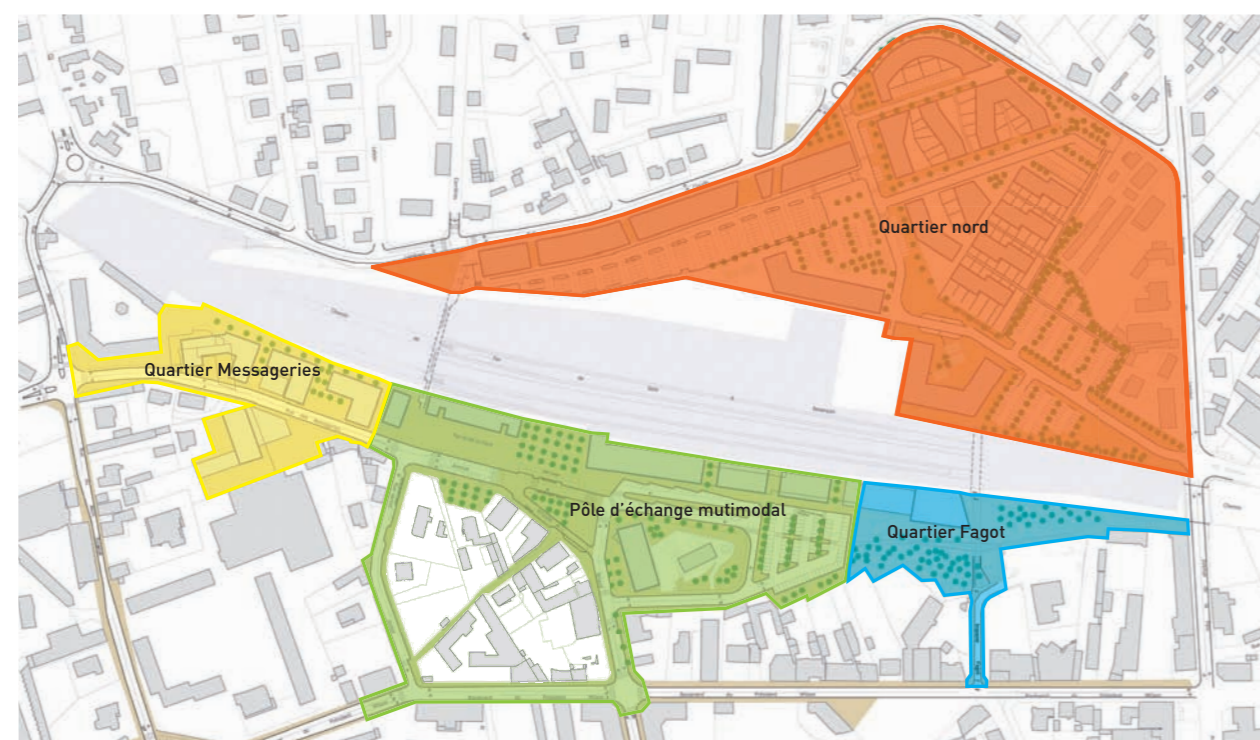


Les extensions d'aménagement possibles

Si la construction du pôle d'échange multimodal reste le cœur du réaménagement du projet gare, d'autres aménagements connexes pourraient émerger.



Le secteur des messageries

Le secteur des Messageries, c'est cette petite ruelle étroite en sens unique qui abrite aujourd'hui le dépôt de bus Mont-Jura. La nouvelle dynamique qui se crée autour de la gare doit profiter à ce petit secteur au fort potentiel. L'enjeu ici est d'établir une liaison directe entre les quartiers Nord et le centre ville en passant par la gare. Un programme de logements est aujourd'hui pressenti sur ce secteur dont la transformation urbaine devra également permettre l'élargissement de la rue des messageries.

voies reliant le Nord et le Sud par une nouvelle passerelle donnant sur le parking de la Rotonde.

Le Quartier Nord

Avec la création du parking de la Rotonde en 2011, c'est déjà une ouverture de la gare sur Rochebelle. Mais les partenaires veulent faire encore mieux : créer un nouveau quartier à prédominance résidentielle.

Quatre grands principes composent les aménagements prévus : le désenclavement avec la mise en œuvre d'une nouvelle voie d'accès vers le sud ; la densité ; la mixité des fonctions et des usages puisque des commerces de proximité et de l'activité tertiaire et de l'hôtellerie sont envisagés sur le secteur ; du développement durable tant dans la conception, la construction et le fonctionnement du quartier.



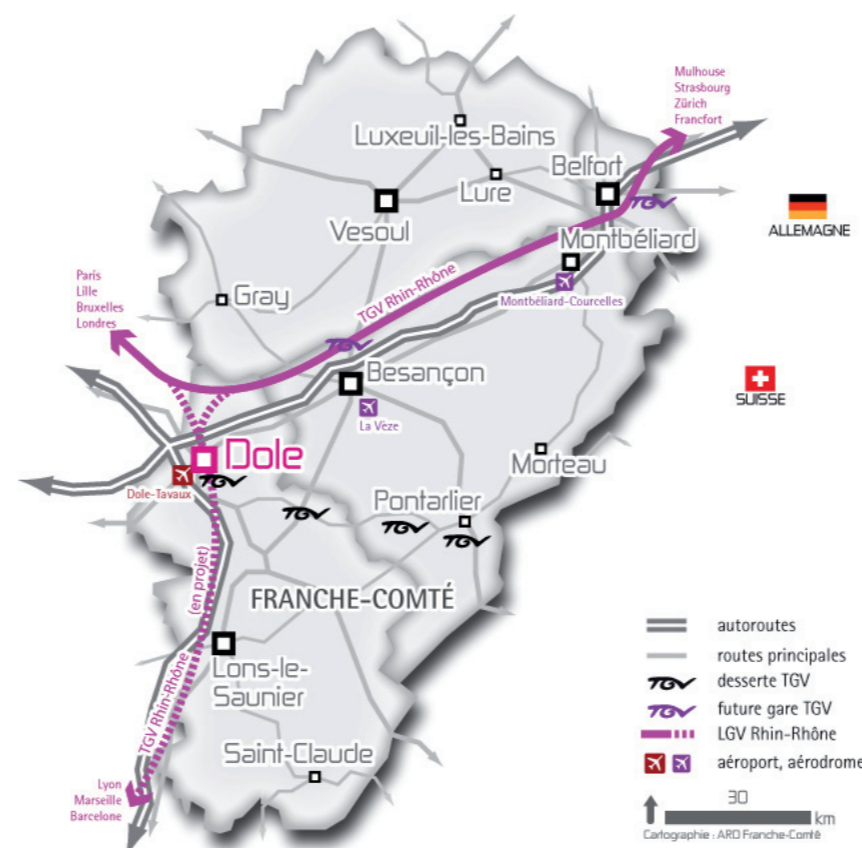
L'aménagement du quartier Nord, du côté de la rue Claude Lombard, sera piloté par RFF

Une gare qui a de l'avenir ...

Validée par le Grenelle de l'Environnement, la branche sud de la LGV Rhin-Rhône doit permettre de raccorder Dole à la branche Est. Elle placera Dole à 50 minutes de Lyon et à 2h30 de Marseille.

En attendant, la gare de Dole est déjà bien desservie :

- ➔ A 2h07 de Paris sur TGV Lyria (Paris - Dijon - Dole - Lausanne). 5 A/R quotidiens
- ➔ A 28 minutes de Besançon et 35 minutes de Dijon. 25 trains par jours (un toutes les demi-heures en heures de pointe)
- ➔ Liaison par bus vers Lons-le-Saunier (5 A/R quotidiens)
- ➔ 130 bus par jours transitent par la gare de Dole pour irriguer les 41 communes du Grand Dole desservies par le réseau TGD



Le calendrier

| 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 ... |
|--|------|----------------------------|--------------------------|---|----------|
| Etudes de programmation et d'aménagement | | Etudes de maîtrise d'œuvre | Travaux maîtrise d'œuvre | Aménagements connexes (quartier Nord ...) | |

Un projet financé par



Les plans et les visuels proposés sont issus de l'étude de programmation réalisée par le cabinet Bruno Remoué et Associés et sont susceptibles de modifications importantes
Tirage : 2 000 exemplaires, LIG, Dole. Imprimé sur papier Satimat Green, papier fabriqué à partir de fibres recyclées et de fibres issues de forêts gérées durablement

Contact : GRAND DOLE - 54, RUE ANDRÉ LEBON - BP 458 - 39109 DOLE CEDEX
Tél. : 03 84 79 78 40 - Fax : 03 84 79 78 43 - info@grand-dole.fr - www.grand-dole.fr
Suivi du projet : Albine CASSAGNOLE - 03 84 69 07 55 - albine.cassagnole@grand-dole.fr



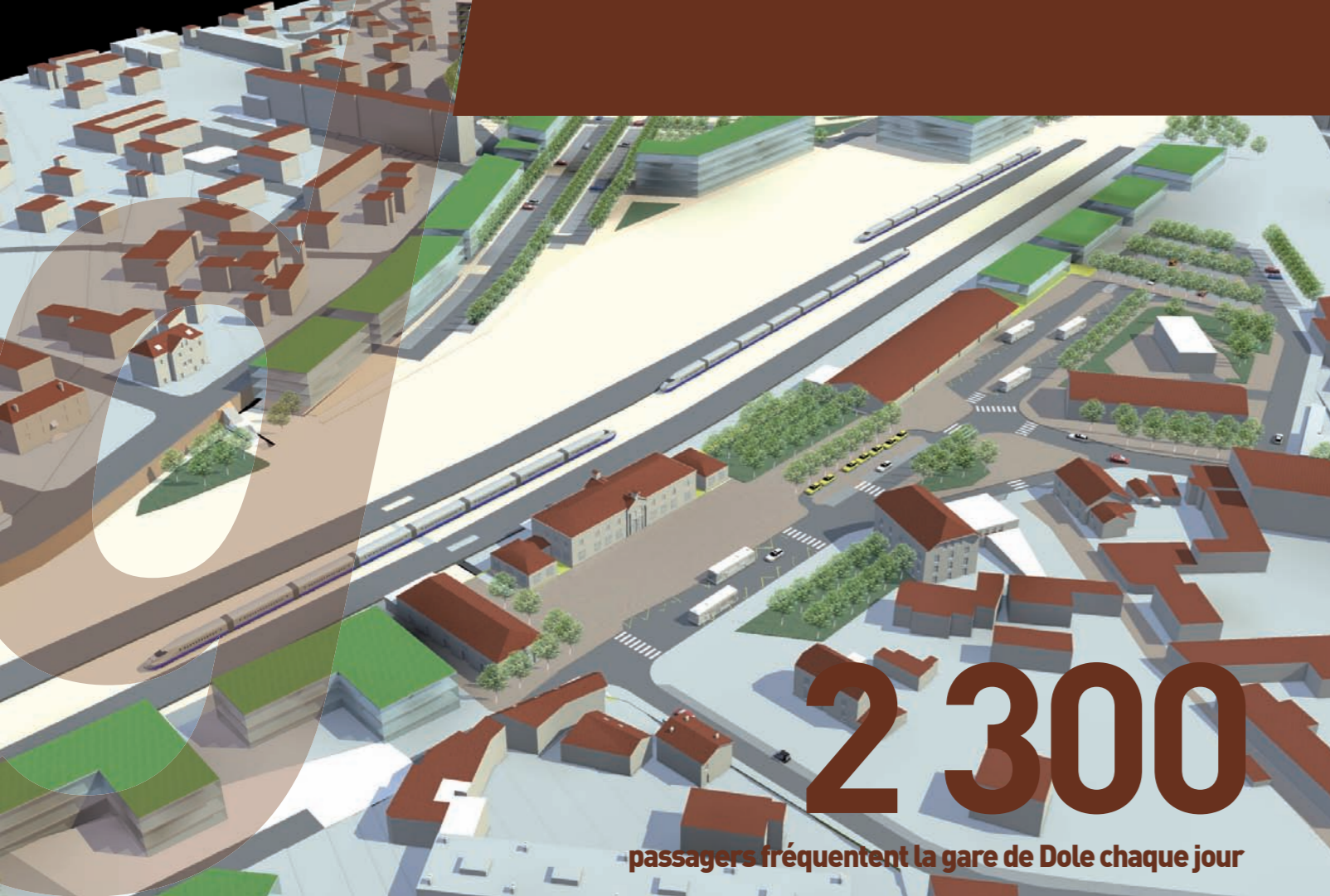
Gare de Dole Pôle multimodal



Projet de pôle d'échange multimodal

La ville de Dole et la communauté d'agglomération du Grand Dole, avec le soutien de l'Etat, de la SNCF, de RFF, du Conseil Régional de Franche-Comté et du Conseil Général du Jura, s'engagent dans une rénovation de la gare de Dole et de ses abords. Un projet multipartenarial pour créer un vrai espace de vie autour de la gare, et surtout réorganiser les circulations en tenant compte de la cohabitation de tous les types de transports présents : trains, bus, vélos, piétons, taxis, voitures ... Réalisés en plusieurs phases, les premiers aménagements concernant la création d'un pôle d'échange multimodal pourraient avoir lieu entre 2012 et 2014.





“Redonner à la gare de Dole une image dynamique et fonctionnelle”

Le futur pôle multimodal de la gare de Dole poursuit un double objectif : améliorer les fonctionnalités du site tout en redonnant son image pour en faire un vrai lieu de vie

C'est un projet qui fait quasiment l'unanimité de tous : les partenaires se sont mis d'accord pour offrir un lifting à la gare de Dole, désormais labélisée "gare d'agglomération". Avec 2 300 passagers qui fréquentent le site chaque jour, c'est un enjeu crucial d'attractivité pour le territoire. D'autant plus que l'image de la gare est aujourd'hui fortement dégradée : accès difficile depuis le centre-ville, espace complexe et peu lisible pour les usagers, stationnement insuffisant et inadapté, une gare routière sous-dimensionnée et une sécurité pas toujours assurée notamment lors de l'arrivée des bus scolaires, une qualité urbaine du site médiocre avec un paysage

marqué par l'importance des emprises ferroviaires et des bâtiments, pour certains vétustes (halle de la gare routière, halles fret de la cour SNCF ...) Or, de nombreux terrains inutilisés et classés en friche ferroviaire entourent la gare et constituent des opportunités foncières exceptionnelles pour aménager un espace structurant.

Un pôle favorisant les modes de transport alternatifs

Ainsi, dès 2012, des travaux d'aménagements seront entrepris avec la création d'un pôle d'échange multimodal au sud de la gare. Il s'agit de créer une plateforme vers laquelle tous les moyens de transport convergent. Ce

pôle favorisera les modes de transports alternatifs à la voiture grâce à une refonte complète des systèmes de circulation. Le projet prévoit en outre une requalification urbaine du quartier, pour en faire une place forte de l'agglomération, une vraie entrée de ville qualitative. L'objectif de 2014 pour la réalisation complète de ce pôle d'échange multimodal est avancé. En parallèle et à plus longue échéance, d'autres aménagements sont visés, notamment au nord de la gare avec la création d'un nouveau quartier résidentiel, ou encore de part et d'autres du site, avec plusieurs secteurs mêlant espaces résidentiels, commerces de proximité et activités tertiaires.

Zoom sur ... Le pôle d'échange multimodal

La première tranche des travaux du réaménagement de la gare de Dole concerne la création du pôle d'échange multimodal, situé au Sud de la gare. Tout sera revu ...



1 Traitement du sous-terrain

Véritable goulot d'étranglement aux heures de pointe, l'escalier menant au sous-terrain sera refait pour agrandir l'espace de passage menant aux voies. La mise en oeuvre de l'accessibilité est également posée : à terme, une rampe à vélos pourrait être installée, ainsi qu'un ascenseur pour personnes à mobilité réduite. Ce dernier aménagement est de la compétence de RFF.

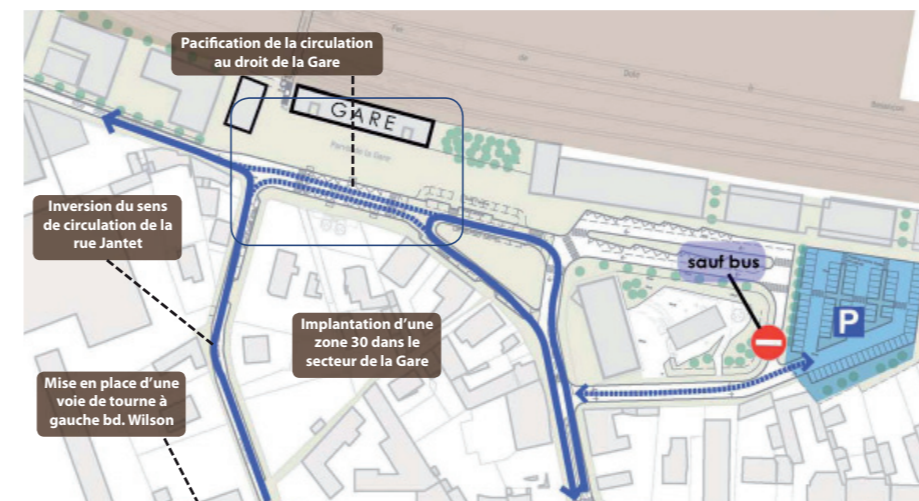
2 Bâtiment gare

Sous maîtrise d'ouvrage SNCF, l'intérieur du bâtiment de la gare sera totalement refait et repensé : réaménagement des espaces de vente et d'accueil, mise en place du plan de sécurité avec vidéo-surveillance, recomposition de l'offre en matière d'information clientèle ...

3 Place de la gare

Fini les voitures qui stationnent et qui bouchonnent sur le parvis de la gare : celui-ci sera réservé aux piétons, aux cyclistes et aux bus. Il sera en outre agrandi grâce à la suppression de la rotonde (et donc par le déplacement des dépose-minute

et de l'espace taxis), la démolition du vieil abri de bus et des toilettes publiques. Le plan de circulation sera entièrement revu pour pacifier les échanges, avec un changement de sens de la rue Jantet (voir point n°12) et un système de retournement au bout de la rue Aristide Briand.



4 Le buffet de la gare

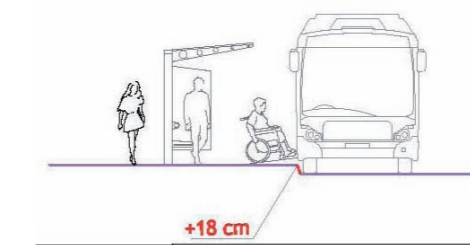
Désaffecté depuis plusieurs années, le buffet de la gare pourrait revivre, mais sous une autre forme. Il est en effet prévu de démolir la veranda et de réaffecter le bâtiment en espace de services : agence de bus TGD et Jura Go, location de voiture, garage à vélos, bornes de covitu-rages, point d'info taxis ...

5 Squares, espaces verts

C'est aussi l'un des enjeux de ce pôle multimodal : le rendre agréable, en faire un vrai espace de vie et de rencontre. Deux squares devraient permettre d'atteindre cet objectif, en parallèle d'un traitement paysager cohérent sur l'ensemble du site.

6 Nouvelle gare Routière

Fini la divagation des lycéens et la pagaille devant le dépôt de bus actuel ! Une nouvelle gare routière prendra place devant le bâtiment SERNAM : 7 quais sont envisagés (plus un quai de réaulation). ac-



cessibles aux personnes à mobilité réduite. Surtout, il n'y a plus de cohabitation avec les voitures, et donc plus de sécurité.

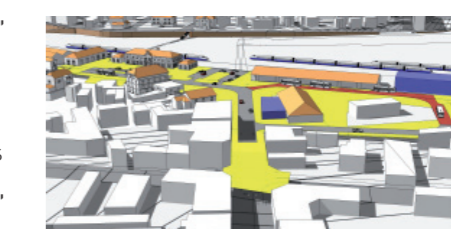
7 Parking existant

Le parking situé derrière l'actuelle gare routière sera conservé mais réaménagé en cohérence avec l'ensemble du site.

8 Ancienne gare routière

L'ancienne gare routière devra se trouver une autre fonction : déplacée face aux bâtiment SERNAM, elle offrira aux investisseurs un emplacement unique au coeur du pôle d'échange multimodal.

9 Mise en valeur de la rue Aristide Briand



C'est la porte d'entrée sur la gare. Aussi, il convient de la mettre en valeur, en proposant un alignement d'arbres sur l'ensemble de la rue. Le monument aux morts, situé au bout de la rue, sera déplacé et repositionné au cimetière nord.

10 Taxis, dépose minute

Le stationnement des taxis et les arrêts dépose minute sont déplacés du parvis de la gare mais restent à proximité immédiate du bâtiment gare. Quelques places réservées aux personnes à mobilité réduite seront également accessibles au plus proche de la gare.

11 Traversée des écoliers

La traversée des écoliers depuis le lycée Mont-Roland pour rejoindre la gare routière sera sécurisée, en

réaménageant le chemin d'accès existant entre la rue Jantet et le parvis de la gare. Un élargissement du chemin est prévu à certains endroits, ainsi qu'un traitement paysager et une mise en lumière.

12 Modification de la rue Jantet

Le sens de circulation de la rue Jantet sera inversé pour favoriser l'accès à la gare. Cela nécessitera la création d'un "tourne à gauche" depuis le boulevard Wilson. Quelques places dépose minutes seront implantées au bout de la rue, près de la gare.

13 Extension des bâtiments de la SERNAM

En concertation avec la SNCF, une nouvelle destination peut être trouvée pour les anciens locaux SERNAM. En effet, à proximité directe de la nouvelle gare routière et dans le prolongement du parvis, les locaux SERNAM pourraient accueillir des activités commerciales ou tertiaires pour profiter de la proximité de la gare et des flux engendrés par les voyageurs du pôle bus notamment.



• Accès depuis le parvis de la Gare



• Accès depuis la rue Jantet

Le réaménagement de la rue Jantet en espace piéton devrait sécuriser l'accès à la gare et au dépôt de bus pour les collégiens et lycéens